

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES
DROIT IMMOBILIER

Pièces à fournir pour la Promesse de vente

Titre de propriété

Fiche de renseignement Vendeur et Acquéreur

Prix de vente avec le mobilier éventuellement compris

Liste éventuelle du mobilier évalué article par article

Adresse et désignation du bien vendu

Dossier de diagnostics techniques en cours de validité

Montant éventuel de la commission d'Agence avec ses coordonnées

Si le bien est ou a été loué

- copie du bail
- dernière quittance de loyer
- copie du congé adressé au locataire ou par le locataire

Si le bien est soumis au régime de la copropriété

- Règlement de copropriété et état descriptif de division ainsi que tous leurs modificatifs
- Coordonnées du Syndic afin d'obtenir l'ensemble des pièces de la copropriétés rendu obligatoire par la loi Alur
- Si des travaux ont réalisés, les factures et les éventuelles autorisations de la copropriété

Si le bien fait partie d'un lotissement

- Cahier des Charges et règlement du lotissement
- Statuts de l'Association Syndicale libre avec le nom et l'adresse de son Président
- Dernier appel de Charges et procès verbal de l'assemblée générale

Si le bien est une maison individuelle

- permis de construire, déclaration d'achèvement et conformité
- si le bien a fait l'objet de travaux de construction, reconstruction , agrandissement ou rénovation
- autorisation administrative de ces travaux
- attestation d'assurance dommage ouvrage avec quittance de primes
- attestation d'assurance décennale des entreprises ayant effectué les travaux avec facture